



## Déclaration SNES au GT 14 du 18 12

Si nous nous félicitons des avancées que le GT 14 a déjà actées, nous ne pouvons que relayer le malaise ressenti par nos collègues en constatant le décalage entre le travail plutôt constructif qui s'effectue ici et la situation sur le terrain.

**Nous pointons deux sujets majeurs d'inquiétude :**

### **1 La mise en place du SPRO**

Si l'accord cadre reprend bien les textes sur l'équilibre des compétences respectives entre l'état et la Région, on ne peut pas en dire autant de la convention type. Peu de nos observations et amendements ont été pris en compte. Nous nous retrouvons donc avec un texte qui risque d'engager nos collègues à recevoir les jeunes de manière anonyme, leur demander de participer à toutes les actions décidées par les régions, sans aucune limitation, ni sur le nombre, ni sur les publics concernés et enfin peut les contraindre à participer à des groupes de travail et actions de « formation » mises en place par les régions sans autre précisions sur les objets et les fréquences.

**Comment consacrer du temps en plus pour ces actions alors que les copsy et les DCIO ont déjà bien du mal à assurer toutes leurs missions ?**

On comprend bien qu'un texte national ne peut pas tout préciser. Mais il aurait fallu indiquer aux recteurs que ces points devaient faire l'objet de discussions avec les organisations syndicales.

Plusieurs régions, ont déjà annoncé la signature des conventions régionales avant Noël.

LA Région PACA a déjà réuni le CREFOP et a présenté la convention régionale hier dans une manifestation publique sans aucune consultation des organisations syndicales. En pays de Loire, en Poitou Charente, on suit le même rythme et la même philosophie. Faire acter rapidement cette convention et mettre les personnels devant le fait accompli.

Que peut-on espérer d'une telle démarche qui contraint au lieu de discuter ? Il est clair que rien ne se fera sans les personnels. Tout se passe comme s'il s'agissait en fait de remettre en cause les équilibres patiemment construits au lieu d'envisager à quel niveau nos services peuvent contribuer au SPRO, en fonction de leurs missions prioritaires. C'est non seulement très contestable sur la méthode mais inefficace

De la même manière, la circulaire sur le droit au retour en formation, qui est une belle ambition pour l'éducation et pour les jeunes, s'annonce sous de mauvais auspices. En effet, la volonté d'en faire une circulaire interministérielle entraîne d'importantes difficultés pour l'EN .

Chaque structure a ses compétences. Pour l'intérêt même des jeunes, il faut le respecter et cesser de vouloir imposer une polyvalence qui ne peut être qu'inopportune et inefficace.

## **2 Notre deuxième sujet de préoccupation est celui de la carte des CIO.**

Elle est d'ailleurs fortement liée à la précédente puisque l'un des arguments utilisés par les rectorats pour justifier les fusions/ fermetures est la mise en place du SPRO et la perspective de « guichets uniques ». ( cf dernièrement à Orléans)

Nos collègues s'interrogent sur le poids des engagements pris ici, quand des CIO d'état sont menacés de fermeture, quand des CIO départementaux se voient privés de budgets en cours d'année, et surtout quand des annonces faites aux directeurs de CIO tablent sur l'implantation d'un CIO par bassin d'emploi, (pourquoi le bassin d'emploi s'agissant des CIO ?), et chiffrent le nombre de CIO à 320. Ceci signifierait la perte de presque la moitié des CIO contrairement à ce qui avait été annoncé le 15 Octobre.

Nous devons discuter de ces questions et avoir accès à l'état des lieux que vous avez initié. Qu'en est-il ? Nous devons analyser les critères qui paraîtraient pertinents pour renforcer le maillage sur l'ensemble du territoire. Qu'en est-il ? Certaines académies, comme celle de Rennes, annoncent déjà que, sans attendre les discussions et décisions sur les critères, détermineraient leurs propres critères pour reconfigurer la carte des CIO

Nous devons voir la rédaction d'une circulaire nationale de missions concrétisant les engagements de la fiche N° 2. Qu'en est-il ?

Les personnels sont dans une grande attente concernant l'avenir du service public d'orientation de l'EN. Ils ont montré qu'ils adhéraient globalement aux évolutions qui se dessinent dans nos travaux mais il faut maintenant donner des assurances sur la préservation des missions et des CIO. Le SNES pour sa part sera extrêmement attentif à ce que des décisions précipitées et non négociées ne viennent balayer les engagements pris dans ce groupe.

Sur les questions statutaires et indemnitaires, nous appuyons complètement les déclarations de la FSU pour que ce corps commun soit l'occasion d'une amélioration importante pour tous les personnels.

En particulier, nous souhaitons qu'elle soit l'occasion d'un rattrapage des injustices subies par les copsy depuis plus de 20 ans. Dans cette logique, nous demandons une nouvelle échelle pour les DCIO correspondant à un grade et ne soit pas traitée uniquement par du régime indemnitaire.